



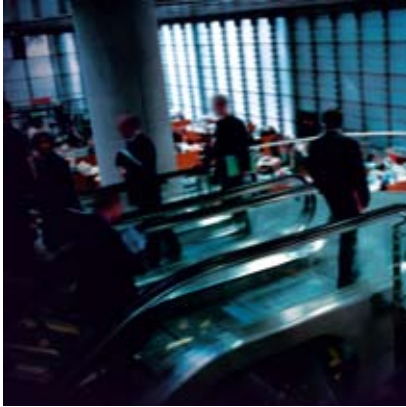
Trackers & Certificats 100%

— Diversifiez vos placements en toute simplicité —



Lyxor AM a lancé ses premiers trackers en Bourse de Paris en 2001; ils permettent aux investisseurs professionnels et aux épargnants individuels de diversifier leurs placements sur les marchés domestiques (CAC 40 ou Zone euro) ou plus exotiques (Asie, États-Unis, Europe de l'Est...) et sur les 3 classes d'actifs : actions, obligations, matières premières.

La gamme des 100% complète cette offre sur des sous-jacents différents (Pétrole, cacao ou paniers thématiques...) ou en proposant des variantes comme la couverture du risque de change avec les 100% Quanto.



Les Trackers & 100% sont des outils destinés à diversifier vos placements, clef d'un portefeuille boursier performant.

Un même objectif : traquer les plus grands indices, les principaux marchés ou encore les dernières thématiques pour offrir à tous une large palette de solutions d'investissement.

Les Trackers, proposés par notre filiale Lyxor AM et complétés par les certificats 100%, vous ouvrent les portes de la diversification en toute simplicité et à moindres frais.

— La Bourse en toute simplicité —

Avec les trackers & 100%, vous répliquez à l'identique, sans aucun effet de levier, les mouvements du sous-jacent de référence.

Par exemple, le tracker Lyxor ETF CAC 40 progresse de 3% lorsque l'indice gagne 3%, et inversement en cas de baisse (moins les frais de gestion).

Avec les trackers & 100%, vous vous associez en toute facilité et à moindres frais à toutes les classes d'actifs : actions, obligations, matières premières. Cela quel que soit votre horizon d'investissement.

Vous panachez votre portefeuille à l'international, sur les grands secteurs économiques ou encore vous accédez aux marchés émergents ou aux dernières thématiques d'investissement.

Vous diminuez aussi votre risque en diversifiant vos investissements. Avec un seul instrument, vous investissez sur un nombre important de valeurs. Par exemple, le tracker Lyxor ETF Japan (TOPIX) permet d'investir en une seule transaction sur un indice composé de plus de 1700 actions.

- Aucun droit d'entrée ni de sortie² et frais de gestion réduits
- Frais de transaction identiques à la négociation sur action française
- Liquidité garantie
- Possibilité de distribution annuelle de dividendes
- Eligibilité au PEA pour certains trackers de Lyxor AM sur indices-actions¹

1 : se référer aux prospectus des trackers

2 : Pour qui négocie en Bourse



Transparence

Les cours des trackers & 100% sont très faciles à suivre : ils reflètent en temps réel l'évolution du sous-jacent ; ils représentent généralement une fraction du niveau de l'indice en euro. Ainsi le tracker Lyxor ETF CAC 40 vaut environ 1/100e du niveau de l'indice CAC 40 : pour un indice à 4000 points, le tracker cotera environ 40 euros.

Simplicité et facilité de négociation

Les trackers et certificats 100% se négocient en Bourse de Paris de 9h05 à 17h40 (17h30 pour les 100%), selon le même procédé que tout autre titre (via leur code ISIN, même type d'ordres que pour les actions), sans quotité minimale (négociation à l'unité), et pour un coût équivalent à celui de la négociation d'une action française, que l'indexation soit française, pan-européenne, américaine, asiatique ou même mondiale. Vous pouvez donc à tout moment saisir des opportunités d'achat et de vente. Ils permettent d'être positionné sur un choix d'actifs plus large qu'avec un portefeuille de titres en direct pour un moindre coût de courtage et de conservation (nombre limité de lignes en portefeuille).

Nul besoin d'ouvrir un compte spécifique : votre compte-titres suffit (ou votre PEA pour certains trackers de Lyxor AM sur indices action¹).

Frais réduits et liquidité garantie

Par rapport à un investissement traditionnel, il n'y a pas de droit d'entrée ni de sortie². Les commissions annuelles sont réduites de l'ordre de 0,15% à 1,25% selon le type de sous-jacent. Elles sont déduites chaque jour de la valeur du produit (prorata temporis) : vous payez ces frais uniquement durant votre période de détention. Les frais d'intermédiation seront les mêmes que pour la négociation sur action française. Les trackers et 100% font l'objet de contrats d'animation qui visent à rendre le marché parfaitement liquide. En effet, un ou plusieurs établissements financiers s'engagent, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique, à être présents tout au long de la journée de Bourse avec une fourchette de cotation réduite et pour une quantité minimum donnée.



— Les Trackers —

Les trackers de Lyxor sont des OPCVM, SICAV ou FCP, agréés par l'Amf dont l'objectif de gestion est de suivre fidèlement l'évolution du sous-jacent.

Leur particularité : leur cotation en continu en Bourse les rend aussi facilement accessibles qu'une action.

Les sous-jacents des trackers sont toujours des indices, composés d'un minimum de 5 titres, calculés en temps réel par un promoteur d'indices indépendant. Ces indices sont soit des indices de marché (composés d'actions, d'obligations, de matières premières) soit des indices de stratégie.

Une fiscalité avantageuse ... PEA

Une partie des trackers de Lyxor sur indices action offrent la possibilité de bénéficier du cadre fiscal avantageux du Plan d'Epargne en Actions. Vous pouvez ainsi diversifier votre PEA avec des actions américaines ou indiennes.

Plus généralement, les trackers bénéficient du régime fiscal des valeurs mobilières tout comme les actions, les fonds ou encore les obligations : vous êtes imposé sur les plus-values au-delà du seuil de cession (pour plus de détails, cf. page 12). Les trackers sont également éligibles à l'assurance-vie.

La possibilité d'investir avec du levier

Si vous êtes un investisseur averti, vous pouvez utiliser les trackers dans le cadre du Service de Règlement Différé (SRD) et bénéficier ainsi d'un effet de levier.

Les utilisateurs de contrats à terme pourront négocier les trackers pour des montants plus faibles (négociation à l'unité), sans les inconvénients des appels de marge, avec une liquidité optimale et sans devoir rouler leur position en fin de mois. Pour accéder au SRD, il vous suffit de bloquer 20 à 25 % du montant que vous aviez prévu d'investir. Vous pourrez ainsi profiter d'un effet de levier de 4 à 5. Ce service est proposé directement par votre intermédiaire financier qui en fixe les conditions particulières d'utilisation et les coûts d'intervention.

— Les 100% —

Tout comme les trackers, les certificats 100% ont pour objectif de répliquer sans effet de levier les variations du sous-jacent de référence.

Les certificats sont émis sous une forme juridique différente de celle des trackers (titre de créances) qui permet une plus grande liberté quand au choix des sous-jacents (un 100% peut porter sur une matière première individuelle, impossible pour un tracker). Ces produits sont émis dans des délais très courts (contre plusieurs mois pour les trackers), un avantage pour répondre aux opportunités de marché. Ils permettent d'accéder à de nouveaux sous-jacents (matières premières en direct) pour un portefeuille bien diversifié.

Les certificats peuvent comporter une échéance. Dans le cas des 100%, elle correspond à la date à laquelle le produit sera remboursé selon la valeur finale du sous-jacent. Tout comme un tracker, le cours d'un certificat 100% est égal à tout moment à environ une fraction de la valeur du sous-jacent (aux frais de gestion et à l'écart achat-vente près).

La gamme des 100% complète l'offre de Trackers sur des sous-jacents différents ou en proposant des variantes, en particulier, la couverture du risque de change avec les 100% Quanto.



**100% Quanto
pour se protéger du risque de change**

Lorsque le sous-jacent cote dans une devise étrangère, votre placement est également sensible aux variations de change face à l'euro (une hausse de la devise sera favorable à votre placement toutes choses égales par ailleurs, et inversement) sauf si le produit intègre une garantie de change. Dans ce cas le produit est dit Quanto.

Pour un investisseur particulier, investir sur des actions étrangères reste aujourd'hui encore délicat. Certaines classes d'actifs comme les matières premières ou les obligations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux plus fortunés.

Tous les marchés ne sont pas facilement accessibles et les coûts de transaction sont en général élevés.

En combinant trackers et 100%, vous pouvez diversifier vos placements sur tous les pays, toutes les régions du globe, toutes les classes d'actifs en quelques transactions de Bourse avec des frais de courtage identiques à ceux d'une action française.

— Tout un monde de placements —

Investissez sur les actions

Notre gamme de trackers & 100% vous ouvre les portes des principaux marchés actions dans le monde :

- les pays développés : Zone euro, Europe, États-Unis, Japon...
- les pays émergents : Asie, Amérique du Sud, Europe de l'Est...

Vous avez aussi la possibilité de diversifier vos investissements par secteur (Automobile, Assurance, Private Equity Coté...) ou encore par style de gestion (valeurs de croissance, valeurs décotées, petites et moyennes capitalisations...) Ces produits sont cotés en continu pendant les heures d'ouverture du marché français ce qui vous permet de suivre les cours en temps réel et d'investir à tout moment.

Une ouverture aux thématiques

La gamme des 100% Développement Durable développée par Société Générale Index offre une opportunité unique d'investir avec simplicité et à moindres coûts sur les valeurs les plus représentatives du secteur des énergies renouvelables ou encore de l'eau.

L'investissement direct en obligations ou sur les matières premières a été pendant longtemps réservés aux professionnels.

Grâce aux trackers & 100%, les épargnants individuels peuvent eux aussi panacher leurs investissements sur ces différentes classes d'actifs pour une diversification optimale.

— Ouvrez votre portefeuille —

Les trackers monétaires

Lyxor vous permet d'investir simplement sur le marché monétaire avec le Lyxor ETF Euro Cash. Cet outil est destiné à tous les investisseurs : particuliers (une alternative aux placements monétaires traditionnels pour une meilleure rémunération) ou professionnels (gestion de trésorerie...).

Lyxor ETF Euro Cash est un outil parfait comme produit d'attente pour placer ses liquidités à court terme ou comme produit refuge pour se protéger contre les fluctuations des marchés obligataires ou actions.

Les trackers obligataires

La gamme des trackers sur emprunts d'État de Lyxor AM se compose de 7 fonds indiciels cotés en Bourse. Quelle que soit votre stratégie (diversification, protection contre l'inflation, allocation tactique ou arbitrage), les trackers obligataires de Lyxor AM sont les outils parfaits pour prendre position sur tout ou partie de la courbe des taux de la Zone euro, ou sur le marché des obligations indexées à l'inflation.

Un accès au monde des matières premières

Les matières premières ont effectué en 2005 une entrée remarquée en Bourse de Paris. De très nombreux investisseurs en quête de diversification et de nouvelles sources de performances attendaient leur arrivée depuis bien longtemps. Grâce à une modification de la réglementation française, les matières premières ont enfin rejoint l'univers des produits de Bourse.

Avec les trackers de Lyxor, vous pouvez ainsi investir sur des paniers complets de matières premières pour diversifier votre investissement sur toute la classe d'actifs : depuis le pétrole jusqu'au jus d'orange en passant par le cuivre et l'or, toutes les catégories sont représentées.

La gamme des 100% vous propose de sélectionner individuellement les matières premières. De nombreux 100% sont proposés en version «Quanto» ce qui vous permet d'investir uniquement sur l'évolution des cours de la matière première, sans risque de change.

Comment acheter / vendre les Trackers et les 100% ?

Ils se négocient à l'unité comme de simples actions via votre intermédiaire financier habituel. Vous pouvez les acheter sur votre compte-titres ou votre PEA¹, sans ouvrir de compte spécifique.

Quels sont les frais ?

Les frais de transaction et droits de garde prélevés par votre intermédiaire seront les mêmes que pour la négociation d'une action française. Contrairement aux OPCVM traditionnels, aucun droit d'entrée, ni de sortie ne vous seront prélevés. Les frais de gestion sont imputés prorata temporis à la valeur liquidative ou à la valeur de marché du produit.

Fiscalité / Pour les certificats

Régime fiscal pour les investisseurs particuliers (résident français)*.

Les Trackers de Lyxor sont des fonds (OPCVM) coordonnés de droit français (UCIT I & III). Certains trackers de Lyxor sur des indices actions sont éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Les Certificats 100% sont aujourd'hui sous forme de certificats (titres de créances).

La fiscalité applicable aux trackers est identique à celle des OPCVM.

En particulier, les plus-values réalisées sont imposables dès le premier euro si le montant annuel des cessions de valeurs mobilières réalisées au cours de l'année excède, par foyer fiscal, un seuil actuellement fixé à 25 000€ (article 150-0A II 4 du CGI). Elles sont imposables à un taux global de 29%. Les moins-values sont imputables sur les gains de même nature réalisés au cours de l'année de la cession ou des 10 années suivantes et à condition que le seuil de 25 000€ visé ci-dessus soit dépassé l'année de réalisation des dites

moins-values. Certains trackers sur indices actions sont éligibles au PEA (information disponible sur www.lyxoretff.fr).

Ils sont éligibles à l'assurance-vie. Comme pour toutes valeurs mobilières, les produits perçus par le fonds et distribués aux porteurs ou actionnaires conservent leur nature d'origine. Le «coupon actions» est soumis au barème de l'impôt sur le revenu et ouvre droit aux abattements applicables aux revenus d'actions (abattement forfaitaire de 40% et abattement de 1525 euros pour les personnes seules et 3050 euros pour les couples mariés ou liés par un PACS soumis à imposition commune) ainsi qu'au crédit d'impôt de 115 ou 230 euros. Depuis le 01/01/08, les prélèvements sociaux (11%) sont perçus à la source lors de la distribution. L'option pour le prélèvement forfaitaire (au taux de 29% y compris les prélèvements sociaux) est possible mais elle supprime toute possibilité de bénéficier des abattements ci-dessus.

Lorsque les certificats sont cédés en Bourse avant leur échéance, les plus-values réalisées sont imposables dès le premier euro à un taux global de 29% si le montant annuel des cessions de valeurs mobilières réalisées au cours de l'année excède le seuil des 25 000 €. Les moins-values sont imputables sur l'ensemble des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou des dix années suivantes. Lorsque les certificats qui ont une échéance sont conservés jusqu'à l'échéance (ou l'échéance anticipée selon les cas), la prime de remboursement éventuellement perçue à l'échéance (différence entre le prix remboursé à l'échéance et le prix d'acquisition) est soumise à l'impôt sur le revenu selon votre taux d'imposition. Les pertes éventuelles ne sont ni déductibles ni remboursables. Nos certificats émis depuis le 25 septembre 2006 ouvrent droit au prélèvement forfaitaire libératoire. Les certificats ne sont pas éligibles au PEA. Ils sont éligibles à l'assurance-vie.

Pour tout renseignement
complémentaire,
rendez-vous sur
www.sgbourse.fr ou
0 800 40 30 30

* L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé fiscal applicable au 1er janvier 2008 et, d'une part, que ce régime fiscal est susceptible d'être modifié et, d'autre part, que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller habituel.

1 : se référer aux prospectus des trackers

2 : Pour qui négocie en Bourse

Avertissement

Lyxor ETF CAC 40 et Lyxor ETF Japan (TOPIX) sont des fonds communs de placement agréés par la Commission des Opérations de Bourse / l'Autorité des Marchés Financiers respectivement le 1er décembre 2000 et le 28 octobre 2005 sous les numéros FCP20000740 et FCP20050740. Les indices CAC 40 et TOPIX sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et font l'objet, ainsi que les marques déposées associées, d'une licence accordée, à des fins d'utilisations précises, à Lyxor International Asset Management et / ou à Lyxor Asset management. CAC 40 et TOPIX sont des marques déposées par les Sociétés Euronext Paris SA et Tokyo Stock Exchange pour désigner les indices qu'elles calculent et publient. Euronext Paris SA et Tokyo Stock Exchange ne garantissent ni la valeur des indices à un moment donnée, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice.

L'investisseur est invité à se faire sa propre opinion quant à l'opportunité de l'investissement envisagé et à se rapprocher de ses conseils habituels avant toutes acquisitions de parts. Les prospectus des trackers sont disponibles sur www.lyxoretf.fr. Bien que Société Générale et Lyxor AM aient accordé la plus grande attention à la rédaction de ce document, les informations contenues ne sauraient être utilisées pour des transactions avec Société Générale et Lyxor AM. Société Générale et Lyxor AM ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou d'omissions. Enfin, les données historiques relatives au fonds et à l'indice donnent une indication des performances passées mais ne sont pas une garantie des performances futures.

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Tous les produits présentés dans ce document ont fait l'objet d'une note d'opération ou d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers ou ont fait l'objet d'un certificat d'approbation notifié à l'Autorité des Marchés Financiers par l'autorité d'un autre État membre de l'Union Européenne en vertu de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription de ces produits ne peut être obtenue qu'en lisant la rubrique «facteurs de risques» ou «profil de risques» de la note d'opération ou du prospectus du produit concerné, disponible(s) sur le site www.sgbourse.fr ou www.lyxoretf.fr

Certaines informations fournies dans ce document peuvent provenir de sources externes à Société Générale. Dans cette hypothèse, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Certains éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Avant tout investissement dans l'un quelconque des produits, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit concerné du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, aucune des sociétés du groupe Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans l'un quelconque de ces produits.

Ces produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ces produits. Le présent document ne constitue pas une offre

de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un quelconque d'un Etat des Etats-Unis.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que :

- la valeur des certificats peut être à tout moment inférieure à leur valeur nominale, son détenteur pouvant perdre tout ou partie de son investissement ;
- la valeur de rachat des ETF (trackers) peut être inférieure à tout moment au montant initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

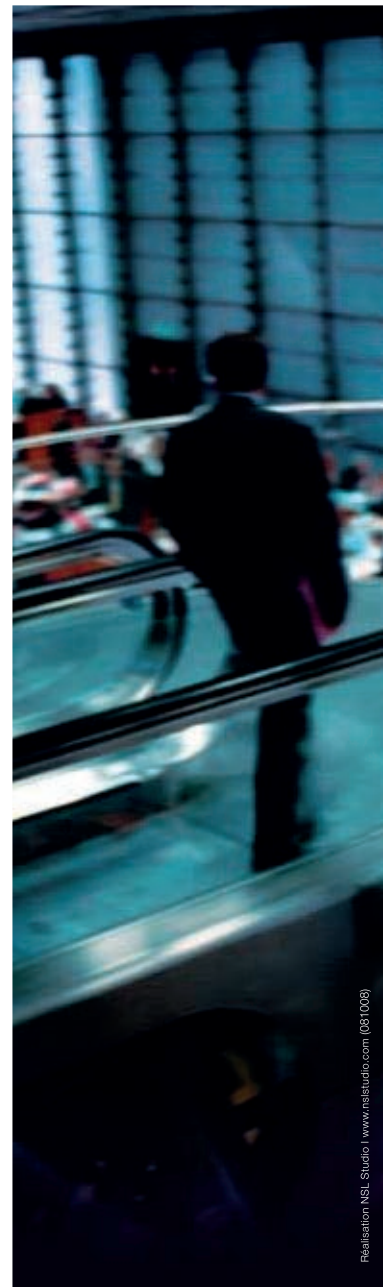
A tout moment, le prix de ces produits pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché. Les certificats bénéficient d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, le paiement à la date d'exigibilité de toutes sommes dues au titre de ces certificats par leur émetteur est garanti par Société Générale. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale.

Les produits peuvent comporter des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur ces produits de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents de ces produits ou, le cas échéant, la fin anticipée de ces produits.


Les chiffres relatifs aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

A l'exception des produits qui présentent une protection contre le risque de change, l'investissement dans les produits sera également sensible, lorsque le sous-jacent est coté dans une devise différente de l'euro, aux évolutions du taux de change entre la devise de cotation du sous-jacent et l'euro. Dans certains cas, lorsque l'actif sous-jacent (indice, panier) regroupe des composants cotés dans différentes devises autres que l'euro, l'investissement sera aussi sensible aux évolutions du taux de change entre la (les) devise(s) de cotation des composants du sous-jacent et la devise de cotation du sous-jacent.

Pour les produits comportant un effet de levier indiqués comme tels dans la présente documentation, la valeur du produit amplifiera les mouvements à la hausse comme à la baisse de la valeur du (des) actif(s) sous-jacent(s) et le produit pourra perdre toute valeur.



Réalisation NSJ Studio | www.nsjstudio.com | (01 10 00)

 Imprimé sur du papier recyclé Cyclus Print

Certificats 100%
www.sgbourse.fr
0 800 40 30 30

Société Générale
Publication GEDS/DAI/COM
17 cours Valmy
92987 Paris - La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale,
29 Boulevard Haussmann, 75009
Paris 552 120 222 RCS de Paris -
Numéro APE : 651C
La Société Générale est un
établissement de crédit de droit
français agréé par le CECEI.



Trackers de Lyxor
www.lyxoretf.fr
0 810 86 87 88

**Lyxor International
Asset Management**
17 cours Valmy, 92800 PARIS-LA
DEFENSE, France
Registre du Commerce et des Sociétés
of Nanterre : N° B 419 223 375
Lyxor International AM est une société
de gestion de droit français agréé par
l'AMF.

